

L'aide-mémoire du voyageur



Pour que tout se déroule bien en voyage, prenez les mesures suivantes *avant* de quitter le Canada :

- Mettez dans vos bagages un exemplaire de **Bon voyage, mais...** et une copie des Conseils aux voyageurs sur le pays où vous vous rendez (voir www.voyage.gc.ca).
- Assurez-vous que votre passeport sera valide assez longtemps après la date prévue de votre retour au Canada; emportez une photocopie de la page d'identification de votre passeport, que vous garderez séparément de l'original. 
- Remettez à des amis ou à votre famille une copie de la page d'identification de votre passeport, de votre itinéraire et de votre police d'assurance.
- Procurez-vous longtemps à l'avance tout visa nécessaire pour le voyage.
- Contractez une assurance-maladie et une assurance voyage.
- Planifiez votre itinéraire et dressez votre budget.
- Prévoyez vos besoins financiers : monnaie locale, chèques de voyage, taxe sur le transport aérien, etc. 
- Réglez les questions de santé : vaccins, ordonnances, certificats médicaux, fournitures médicales, deuxième paire de lunettes. 
- Vérifiez si votre double citoyenneté risque de vous causer des problèmes.
- Si vous voyagez avec des enfants, munissez-vous de documents prouvant que vous avez le droit de les emmener en voyage (lettre de consentement, ordonnance d'un tribunal). 
- Inscrivez-vous en ligne auprès d'un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger.
- Procurez-vous un permis de conduire international (au besoin).
- Préparez-vous soigneusement pour prendre l'avion (bagages, documents de voyage, sécurité aéroportuaire).
- À l'étranger : conservez vos reçus d'achat et prenez des dispositions spéciales si vous rappez au Canada des aliments, des plantes et des animaux. 